

LE PROGRAMME DE FORMATION

Compétences	Compétences associées
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaître les principaux organes et commandes du véhicule,▪ Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir,▪ Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire,▪ Démarrer et s'arrêter,▪ Doser l'accélération et le freinage à diverses allures,▪ Utiliser la boîte de vitesses,▪ Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire,▪ Regarder autour de soi et avertir,▪ Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	<ul style="list-style-type: none">▪ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte,▪ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation,▪ Adapter l'allure aux situations,▪ Tourner à droite et à gauche en agglomération,▪ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité,▪ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire,▪ S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none">▪ Evaluer et maintenir les distances de sécurité,▪ Croiser, dépasser, être dépassé▪ Passer des virages et conduire en déclivité,▪ Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie,▪ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide,▪ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense,▪ Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.▪ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.▪ Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none">▪ Suivre un itinéraire de manière autonome,▪ Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie,▪ Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer,▪ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir,▪ Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule▪ Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence,▪ Pratiquer l'écoconduite.

**Start
and
Go**

43 avenue Ribot 19100 BRIVE
06.50.64.81.76
startandgo19@gmail.com
www.startandgo19@gmail.com

ENJEUX & déroulement de la formation

Equipe de l'auto-école START AND GO

Gaëlle ROUYEYROUX

- Gérante
- Enseignante de la conduite et de la sécurité routière
- Référente pédagogique et administrative chargée de la relation avec les élèves.

Anthony PEILLON

- Gérant
- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière
- Référent pédagogique et théorique chargé de la relation avec les élèves.

Ce document vous est remis lors de votre inscription. Merci d'en prendre connaissance.

ENJEUX ET DEROULEMENT DE LE FORMATION

L'automobile est devenue un **outil social** indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour **les études, le travail ou les loisirs**.

Rouler en toute sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par **le renforcement de l'éducation et de la formation**.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à **se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader**.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation se veut une vue d'ensemble des compétences

qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer après l'obtention du permis de conduire en tenant compte des mêmes **objectifs sécuritaires** que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à **en connaître les risques et les limites**.

Vous allez, au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyens dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression.

Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

L'EPREUVE GENERALE THEORIQUE (le code)

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 17 ans si vous suivez la formation traditionnelle ou 15 ans si vous suivez un apprentissage anticipé de conduite. Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins **35 bonnes réponses sur 40 questions** (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les proportions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer **l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs**.

Le jour de l'examen pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable **pendant 5 ans** et/ou pour 5 présentations à l'épreuve pratique.

L'EXAMEN PRATIQUE

Pour se présenter à l'épreuve pratique, il faut avoir au moins 17 ans ou 18 ans selon la formation que vous suivez et il vous faut aussi avoir réussi votre examen du code de la route. Cette épreuve dure environ 32 min. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre **en danger votre sécurité et celle des autres**. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce qu'il attend de vous :

- **Réaliser un parcours** empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier,
- **Suivre un itinéraire** en vous guidant de manière autonome pendant environ 5 minutes,
- **Réaliser 2 manœuvres** différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière,
- **Procéder à la vérification** d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et répondre à une question sur les premiers secours (cette partie n'est plus d'actualité en période de la COVID-19, les 3 points correspondant à cette compétence vous sont attribués d'office)

- **Appliquer les règles** du code de la route notamment la limitation de vitesse s'appliquant aux conducteurs aux élèves conducteurs,
- **Adapter votre conduite** dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejets de gaz à effet de serre,
- **Faire preuve de courtoisie** envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage **une responsabilité forte**.

A l'issue de l'épreuve l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le certificat d'examen du permis de conduire sur lequel est noté le résultat vous est envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire définitif. Ce document est valable 4 mois maximum. En cas de réussite vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.

